

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 20/02/2012

Date de convocation : 13/02/2012

Date d'affichage : 13/02/2012

L'an deux mil douze, le vingt février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Edith PATY et Jeannine ALNET, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HÉBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZÉ, Georges GUENET, Yann LEBOURG, Jean JACQUES et Lionel CHAINON.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Approbation des Comptes Administratifs 2011

BUDGET COMMUNE

L'ensemble du Conseil a approuvé les chiffres suivants :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté N-1 :	134 348,27€	Résultat reporté N-1 :	40 228,46€
Dépenses :	173 797,99€	Dépenses :	60 052,27€
Recettes :	239 402,78€	Recettes :	32 244,00€
Excédent :	65 604,79€	Déficit :	27 808,27€
Solde :	212 373,25€		
Restes à réaliser :	22 000,00€		
Report à nouveau :	190 373,25€		

BUDGET ASSAINISSEMENT

L'ensemble du Conseil a approuvé les chiffres suivants :

<u>Section d'exploitation</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Résultat reporté N-1 :	22 147,39€	Résultat reporté N-1 :	1 427,57€
Dépenses :	7 754,97€	Dépenses :	8624,46€
Recettes :	7 100,89€	Recettes :	6059,14€
Déficit :	654,08€	Déficit :	2565,32€
Report à nouveau:	20 355,56€		

2) Vote des subventions municipales 2012

Le Conseil Municipal, procédant à la préparation du budget primitif 2012, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, vote les subventions suivantes :

- Association anciens travailleurs Le Neubourg/Vitot	140 €
- Union des Maires et Elus de l'Eure	84 €
- Union des Maires du Canton	40 €
- Papillons Blancs	55 €
- Croix Rouge du Neubourg	80 €
- Football Club Epéguard	120 €
- Association Epéguard Gym	71 €
- Association sclérose en plaques	56 €
- Diverses oeuvres autorisées	500 €
- Restaurants du Cœur	80 €
- Souvenir Français	30 €
- SDIS	41 €
- Association « les amis de Vitotel »	102 €
- CFA -ICF Elbeuf	30 €
- CFAIE Val de Reuil	60 €
- BTP-CFA Evreux	60 €

TOTAL..... 1 549 €

3) Acquisition d'un photocopieur

Monsieur le Maire estime nécessaire l'acquisition d'un photocopieur couleur équipé d'un scanner. Il a rencontré le commercial de la société RICOH qui lui a proposé un modèle OR (occasion reconditionnée) à 2219 € HT incluant un meuble de support pour la machine. Monsieur le Maire a négocié la reprise de l'ancien appareil pour 500€.

Le Conseil donne son accord sur cet investissement à inscrire au BP 2012.

4) Parking mairie/assainissement en traverse

Création d'un parc de stationnement - Demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'état très médiocre et boueux de l'« aire de stationnement » située au nord de la mairie et la stagnation des eaux de pluie, ce qui peut entraîner une dangerosité l'hiver en cas de gel pour les utilisateurs de cet espace.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que l'actuelle aire de stationnement, côté sud, est trop petite et très souvent saturée les jours d'ouverture de la mairie.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet, valide le devis de l'entreprise VIA France pour un montant TTC de 9 158,37€ ainsi que son plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention du Département de l'Eure au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2012.

Projet d'aménagement de sécurité et d'assainissement en traverse - Demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis des bureaux d'études qui ont travaillé sur le projet d'aménagement de sécurité et d'assainissement en traverse de la RD 597 qui traverse le centre bourg.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que la commission voirie s'est réunie en amont et a établi un classement de ces projets avec l'aide des services concernés du Département et de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le travail de la commission et retient le bureau d'études SODEREF classé n°1 dans le tableau synthétique, tenant compte de l'aspect financier (60%) et de différentes autres caractéristiques techniques (40%) pour un montant total subventionnable de 11 800€ comprenant la topographie, l'avant-projet, le projet et l'assistance à la passation des contrats de travaux.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le bureau d'études retenu et à solliciter une aide du Département au titre du produit des amendes de police pour l'année 2012.

5) Dossiers en cours

Ecole

Nouvelle réunion de SIVOS le 1^{er} mars pour essayer de faire avancer le dossier et prendre des décisions.

Travaux mairie

Monsieur le Maire a consulté 5 architectes. Un premier rendez-vous sur place est prévu le 27/02. Les offres doivent être parvenues en mairie pour le 10/03.

6) Questions diverses

- maison de Madame MASURE rue du Buc

Monsieur le Maire est en attente d'informations de la part des notaires du Neubourg.

- sinistre église de VITOTEL

Le dossier de demande d'autorisation de travaux de Madame CARON vient d'être réceptionné en mairie. Une partie des documents doit être transmise à la DDTM.

- éclairage public

Rendez-vous pris avec l'entreprise DEMARE le 23/02 pour le réglage des horloges. Il faudra que le Conseil se mette d'accord sur les heures de fonctionnement de l'éclairage public : coupure de 23h à 5h?

- élagage

4 entreprises ont été consultées pour une liste de travaux d'élagage ou d'abattage dans la commune et dans la cour de l'école.

La séance est levée à 22h20.

Le prochain Conseil Municipal est prévu lundi 26 mars 2012 à 20h30.